

Exigences minimales à respecter en matière de santé et sécurité au travail lors de la réalisation des travaux d'inventaires forestiers octroyés par la Direction des inventaires forestiers du ministère des Ressources naturelles et des Forêts.

Permis de conduire :

Toute personne engagée pour réaliser des travaux d'inventaires forestiers octroyés par la Direction des inventaires forestiers (DIF) du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) doit posséder, et avoir en sa possession, le ou les permis de conduire valides et appropriés à la conduite d'un véhicule, qu'il s'agisse d'automobile ou de camion (catégorie 4x4) ou de VTT.

Permis de conduire		
Type de véhicule	Obligation	
Véhicule automobile de moins de 4500 kg	Permis de conduire du Gouv. Du Québec	Classe 5
Véhicule tout terrain (quad ou côte à côte)	Formation sur la conduite sécuritaire d'un véhicule hors route	Formation reconnue par la CNESST

Cours de secourisme et de RCR

Toute personne engagée pour réaliser des travaux d'inventaires forestiers octroyés par la Direction des inventaires forestiers ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) doit être titulaire d'un cours de secourisme et de RCR reconnu par la CNESST (chef d'équipe et assistants). Les cartes doivent être valides pour la durée totale du contrat.

En camion (4x4)

Toute personne engagée pour réaliser des travaux d'inventaires forestiers octroyés par la Direction des inventaires forestiers ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) doit respecter le code de signalisation routière en vigueur. De plus, un véhicule doit être muni d'une trousse de premiers soins, d'un extincteur accessible rapidement, de bandes de traction, d'une pelle, de câble de démarrage, d'une lampe de poche, d'une roue de secours et d'une radio CB. Toute personne engagée pour réaliser des travaux d'inventaires forestiers octroyés par la Direction des inventaires forestiers ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) doit communiquer sa position sur les chemins forestiers à l'aide des bornes kilométriques et de la radio CB.

Équipement camion (catégorie 4x4)

Contenue minimale obligatoire, nous vous encourageons à bonifier cette trousse selon les préférences de vos employés.

Contenue	Quantité
Trousse de premiers soins (voir la liste du contenu à la page 6)	1
Extincteur accessible rapidement (minimum 1 kg de type ABC)	1
Bandes de traction (traction aid)	1 paire
Pelle	1
Câble de démarrage	1
Roue de secours	1
Lampe de poche	1
Radio CB	1
Trousse de survie (voir liste à la page 8)	1
Cônes ou triangles de signalisations (feux de détresses à éviter à cause des feux)	2
Dossards avec bande réfléchissante type 2 selon la norme SCA Z96-F09	2
Chaîne sans crochet	1
Petit coffre d'outils pour réparation	1

En VTT

Toute personne engagée pour réaliser des travaux d'inventaires forestiers octroyés par la Direction des inventaires forestiers du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) doit avoir l'âge minimum requis, avoir un permis de conduire valide, porter un casque avec visière conçue à cet effet, porter des gants et respecter les spécifications du fabricant du véhicule quant au nombre de personnes que le véhicule peut transporter. **Ainsi, les bancs d'appoints sur un VTT monoplace ne sont pas autorisés.**

Équipement VTT :

Contenue	Quantité
Casque de sécurité homologué DOT	1
Visière ou lunettes de sécurité	1
Gants	1 paire
Vêtements longs	-
Bottes fermées	-
Extincteur bien fixé (minimum 1 kg de type ABC)	1
Petit coffre d'outils de base	1
Treuil mécanique	1

Contenue minimal du petit coffre d'outils de base :

Contenue	Quantité
Attaches de plastique	20
Bougies de rechange	1
Broche à usage multiple (rouleau)	1
Câble de remorquage	1
Contenant sous pression pour réparation et mèches de rechange (crevaison)	1
Fusible de rechange	1
Ruban électrique	1
Scie pliante	1
Treuil et câble d'alimentation du treuil	1
Trousse d'outils de base	1
Bidon d'essence	1

En bateau

Toute personne engagée pour réaliser des travaux d'inventaires forestiers octroyés par la Direction des inventaires forestiers du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) qui doit utiliser un bateau pour se rendre sur son lieu de travail est tenue d'avoir suivi le cours de conduite d'embarcations nautiques accrédité par Transports Canada et se conformer à la section XXVI.II TRAVAIL À RISQUE DE NOYADE DANS L'EAU de la loi sur la santé et la sécurité du travail.

En avion ou en hélicoptère

Toute personne engagée pour réaliser des travaux d'inventaires forestiers octroyés par la Direction des inventaires forestiers du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) qui prend place dans un avion ou un hélicoptère doit avoir à sa disposition un moyen de communiquer avec le pilote, une balise de localisation GPS ou téléphone satellite, une trousse de premiers soins individuelle (1 par équipe¹) ainsi qu'une trousse de survie (1 par équipe²).

Communication en forêt

Toute personne qui travaille pour un consultant forestier afin de réaliser des travaux d'inventaires forestiers octroyés par la Direction des inventaires forestiers du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) n'est pas tenue de se rapporter à l'unité de gestion selon la procédure mise en place par le Ministère. Cependant, l'employeur est tenu d'assurer la sécurité de ses employés. La DIF exige que le chargé de projet tienne un registre quotidien dans lequel on notera pour chacune des équipes, les noms des personnes, le lieu de travail (numéro de virée) ainsi que la date pour chacune des journées de travail. De plus, chaque équipe doit avoir à sa disposition l'équipement nécessaire pour rapporter leur localisation ou position en forêt à une personne-ressource en tout temps et signaler un accident ou tout autre évènement dans lequel leur santé ou leur vie serait en danger (téléphone satellitaire, radio FM longue portée, balise SPOT ou balise inReach).

¹ Le terme équipe définit un chef d'équipe et son assistant.

² Le terme équipe définit un chef d'équipe et son assistant.

Communication des personnes isolées en forêt lors des déplacements en avion, hydravion, et hélicoptère.

Toutes personnes engagées pour réaliser des travaux d'inventaires forestiers octroyés par la Direction des inventaires forestiers du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) qui se rendent en forêt en avion, hydravion et hélicoptère doivent pouvoir communiquer en tout temps avec le pilote de l'appareil pour signaler un accident ou un danger pour leur santé ou leur vie (radio FM longue portée et téléphone satellitaire, balise SPOT ou balise inReach).

Équipement de sécurité

Toute personne engagée pour réaliser des travaux d'inventaires forestiers octroyés par la Direction des inventaires forestiers du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) doit être munie de l'équipement approprié dans l'accomplissement d'une tâche et avoir à sa disposition un minimum de matériel afin d'intervenir en cas de blessures. Ces équipements et matériels sont cités dans le tableau ci-dessous. Ce tableau est à titre indicatif et ne présente que le strict minimum. Il est possible que lors de la création du programme de prévention propre à l'entreprise, des risques supplémentaires soient repérés et que des équipements de sécurités supplémentaires soient nécessaires. **Chaque entreprise a l'obligation de développer son propre programme de prévention afin de repérer et prévenir les risques et d'en fournir une copie à la DIF.**

<u>TRAVAIL EN FORÊT</u>	
Tâches	Équipement obligatoire
En forêt et sur le terrain	Chapeau de sécurité (CAN/CSA-Z94.1)
	Dossard voyant (période de la chasse)
	Bottes de travail
	Trousse de premiers soins individuels (1 par équipe) <i>(voir le contenu des trousse de premiers soins aux pages suivantes)</i>
	Trousse de premiers soins pour les véhicules automobiles (1 par véhicule) <i>(voir le contenu des trousse de premiers soins aux pages suivantes)</i>
	Trousse de survie (1 par équipe) <i>(voir le contenu des trousse de premiers soins aux pages suivantes)</i>
	Chasse-moustique
	Répulsif à animaux
	Trousse d'injections d'épinéphrine
	Lunettes de sécurité ou visière (grille)
	Imperméable
	Balise Spot, inReach ou Téléphone satellitaire (1 par équipe)
Utilisation de scie mécanique <i>(dans le cadre d'abattage d'arbre, les exigences sont différentes)</i>	Bottes de sécurité CAN/CSA-Z195)
	Jambières (CAN/BNQ 1923-450-M91)
	Casque de sécurité (CAN/CSA-Z94.1)
	Protecteurs auriculaires (CAN/CSA-Z94.2)
	Pantalon de protection
	Lunettes de sécurité (ou visière)
Utilisation de la hache	Pantalon avec tissu de protection
	Bottes de sécurité avec embout d'acier
Utilisation d'un VTT	Casque de sécurité homologué DOT
	Vêtements longs
	Bottes fermées
	Gants
	Extincteur

TROUSSE DE PREMIERS SOINS POUR LES VÉHICULES AUTOMOBILES (MOINS DE 5 TRAVAILLEURS)

Contenu minimal obligatoire :

Contenu	Quantité
Bandages adhésifs, stériles, de tailles assorties (bande standard, bout du doigt, jointure, grande plaque)	25
Bandages élastiques, longueur non étirée, emballée individuellement, 5,1 cm x 1,8 m (2 po x 2 verges)	1 rouleau
Bandages élastiques, longueur non étirée, emballée individuellement, 7,6 cm x 1,8 m (3 po x 2 verges)	1 rouleau
Ciseaux à bandage	1
Compresse de gaze, stériles, emballées individuellement, 7,6 cm x 7,6 cm (3 po x 3 po)	12
Compresse ou pansement compressif avec attache, stérile, 10,2 cm x 10,2 cm (4 po x 4 po)	1
Écharpes triangulaires, cotons, avec 2 épingles de sécurité, 101,6 cm X 101,6 cm X 142,2 cm (40 po x 40 po x 56 po)	2
Lingettes de nettoyage des plaies, antiseptiques, emballées individuellement	25
Pince à écharde ou pince à épiler	1
Ruban adhésif (diachylon), 2,5 cm (1 po)	2,3 mètres
Compresse froide, instantanée (ou équivalent)	1
Dispositif de barrière pour réanimation cardio-pulmonaire (RCP), avec clapet unidirectionnel	1
Gants d'examen, jetables sans latex	4 paires
Attelle, matelassée, malléable, taille minimale 10,2 cm x 61 cm (4 po x 24 po)	1
Compresse abdominale, stériles, emballées individuellement, 12,7 cm x 22,9 cm (5 po x 9 po)	1
Compresse de gaze, stériles, emballées individuellement, 10,2 cm x 10,2 cm (4 po x 4 po)	6
Compresse ou pansement compressif avec attaches, stériles, 15,2 cm x 15,2 cm (6 po x 6 po)	1
Comprimés de glucose, 4 g (10 par emballage)	1
Couverture de secours, en aluminium, en polyester non extensible, minimum 132 cm x 213 cm (52 po x 84 po)	1
Garrot artériel	1
Lingettes de nettoyage des mains et de la peau, emballées individuellement (ou équivalent)	6
Onguents antibiotiques, topiques, à usage unique	6
Pansement de soutien élastique et compressif, 7,6 cm (3 po)	1
Pansemments non adhésifs, stériles, emballés individuellement, 5,1 cm x 7,6 cm (2 po x 3 po)	4
Sac pour le recueil de déchets biomédicaux, à usage unique	2
Tampons oculaires, stériles, et couvre-œil avec bande élastique	2
Liste du contenu	1

TROUSSE DE PREMIERS SOINS INDIVIDUELLE

Contenu minimal obligatoire :

Contenue	Quantité
Bandages adhésifs, stériles, de tailles assorties (bande standard, grande, bout du doigt, jointure, grande plaque)	16
Bandage élastiques, longueur non étirée, emballée individuellement, 5,1 cm x 1,8 m (2 po x 2 verges)	1 rouleau
Compresse de gaze, stériles, emballées individuellement, 7,6 cm x 7,6 cm (3 po x 3 po)	6
Compresse ou pansements compressifs avec attaches, stériles, 10,2 cm x 10,2 cm (4 po x 4 po)	2
Écharpe triangulaire, coton, avec 2 épingles de sécurité, 101,6 cm x 101,6 cm x 142,2 cm (40 po x 40 po x 56 po)	1
Paires de gants d'examen sans latex	2
Lingettes de nettoyage des plaies, antiseptiques, emballées individuellement	6
Ruban adhésif (diachylon), 2,5 cm	2,3 mètres
Lingettes de nettoyage des mains et de la peau, emballées individuellement (ou équivalent)	4
Onguents antibiotiques, topiques, à usage unique	2
Pince à écharde ou pince à épiler, pointe fine, acier inoxydable, minimum 11,4 cm (4,5 po)	1
Sac pour le recueil de déchets biomédicaux, à usage unique	1
Liste du contenu	1

TROUSSE DE SURVIE INDIVIDUELLE

Contenue minimale obligatoire (nous vous encourageons à bonifier cette trousse selon les préférences de vos employés) :

Contenue	Quantité
Couvertures de survie	2
Petits ponchos jetables (grand sac à ordures accepté)	2
Allumettes à l'épreuve de l'eau ou dans un contenant imperméable	1
Comprimé pour purifier l'eau	5
Bobine de fil de laiton	1
Corde de nylon de 25 pieds	1
Couteau avec cran de sûreté ou à lame fixe ou une hache ou une sciote	1
Sifflet sans bille	1
Bâton lumineux (Cyalume)	1
Barres nutritives (substitut de repas)	4
Miroir pour signal de détresse	1